

5000 personnes aux fêtes de Sainte-Anne d'Yamachiche

Page 11



La ferme Cyrille Saint-Yves lourdement endommagée par les flammes

Page 2

L'ÉCHO



DE LOUISEVILLE/BERTHIER

62e Année — No 33 L'Echo de Louiseville/Berthier, le mercredi 4 août 1982.

50¢

Incendie d'une maison mobile à Yamachiche

Ce chien sauve la vie à sept personnes

Page 5



"Vivre en harmonie": devise de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup

Page 6

SPORTS

Semi-finale de la CBRM

Régional page 18

Louiseville remporte la première joute

Tournoi de tennis à Louiseville

Régional page 19

Tout un succès!

À Saint-Alexis-des-Monts

En 1983: comité plus nombreux ou festival écourté de 5 jours

Page 3



M. Bernard Auger

"rêve" d'une ferme fin 18e début 19e siècle

Page 11



Quelques minutes plus tard et 40 vaches laitières périssaient

La ferme Cyrille Saint-Yves durement touchée par les flammes

(NDLR) En raison des heures de tombée pour la préparation de nos numéros de vacances, nous n'avons pu vous présenter cet article auparavant.

Un incendie d'une rare intensité s'est déclaré, le 21 juillet dernier, à la ferme Cyrille Saint-Yves, située au 1661, rang Saint-Charles, à Saint-Léon-le-Grand.

Plusieurs bâtiments ont été réduits en cendres au cours de cet incendie où le propriétaire voyait s'envoler en fumée, entre autres, le fruit de sa récolte, soit quelque 6000 balles de foin et de paille.

Détruits

Une laiterie, une étable de 125 pieds par 32, une grange à foin et une porcherie de 30 par 90 pieds, qui servait de bâtiment ont, tour à tour, été la proie des flammes, au cours de cette chaude journée estivale.

M. Lamothe

M. Saint-Yves et son fils, Yvon, avait tout vérifié, comme à l'habitude, avant d'aller chercher les

Par Jean-Paul PLANTE

vaches au champ pour les conduire à la laiterie. Sur le chemin du retour, le jeune Saint-Yves vit les flammes qui faisaient rage aux bâtiments. Évidemment, un sentiment de nervosité, de stupeur, s'empara alors de M. Saint-Yves et de son garçon.

C'est cependant un employé de la Meunerie Charette, située juste à côté de la ferme Saint-Yves, qui vit les flammes le premier. Il s'agit de M. André Lamothe. Dès ce moment, il appelait les pompiers de Saint-Léon.

Il était environ 14h45, à ce moment. Ne perdant pas de temps, M. Lamothe et trois autres employés de la meunerie se rendaient chez M. Saint-Yves afin de sauver la machinerie", nous disait M. Lamothe, rencontré sur les lieux de l'incendie.

Pour maîtriser les flammes, les sapeurs de Saint-Léon ont reçu l'aide de ceux de Sainte-Ursule

Reconstruire

M. Saint-Yves disait avoir une "petite assurance" sur la ferme où il vit avec son épouse et deux enfants. Interrogé à savoir qu'il envisageait reconstruire, il nous disait: "La ferme ne peut pas s'abandonner. Elle est toute drainée. Comment allons-nous reconstruire? Je devrai en discuter avec mon épouse avant de prendre une dé-

et de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

40 animaux

M. Saint-Yves, avec qui nous nous entretenions lors de cette tragique journée, est propriétaire d'une terre de 242 arpents. Au moment où il vit, avec son fils, les flammes, ils s'apprêtaient à entrer 40 animaux laitiers à la laiterie. "10 minutes de plus et ces animaux périssaient," de nous dire M. Saint-Yves avec des sanglots dans la voix.

C'est pour poursuivre M. Saint-Yves.

Vers les 17h15, les flammes étaient passablement circonstrites. Les sapeurs sont quand même demeurés sur les lieux quelques heures de plus afin de s'assurer que la sécurité d'une bâtisse où se trouvaient gazoline et huile ainsi que la maison familiale n'était pas en danger. Voilà donc un 21 juillet qui restera gravé longtemps dans la mémoire de la famille de M. Cyrille Saint-Yves, si lourdement éprouvée par un ennemi qui n'avertit jamais du moment où peut frapper: le feu.

Sur les routes, dimanche dernier

Trois blessés

(P.B.) Deux accidents de la route ont fait trois blessés; dimanche dernier, sur le territoire desservi par le poste de Louiseville de la Sûreté du Québec. Le premier a eu lieu sur la route 138 tandis que l'autre s'est déroulé sur la route 348.

Les personnes blessées ont toutes été transportées au Centre hospitalier Comtois de Louiseville pour y recevoir les premiers soins. Souffrant de blessures légères, elles ont pu regagner leur domicile quelques heures plus tard.

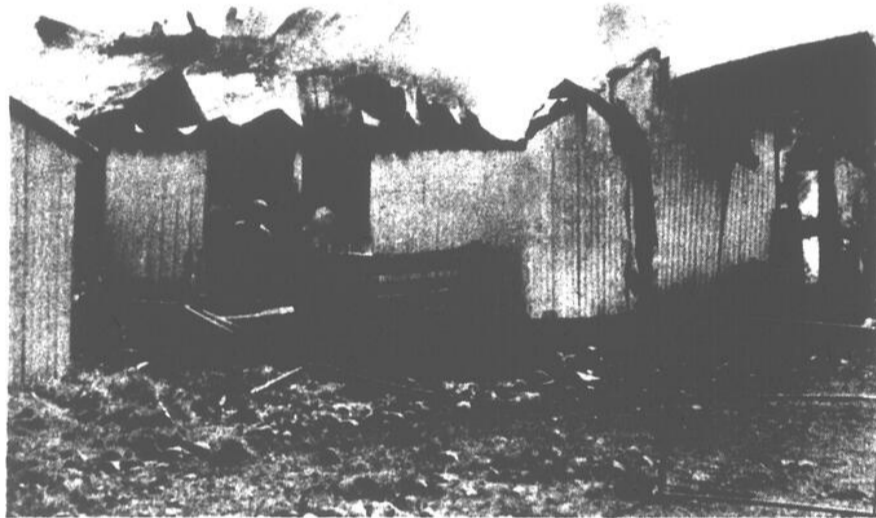
En détail

Le premier accident est survenu vers 2h40, sur la route 138, à Maskinongé. M. Robert Dufresne, de Berthierville; au volant d'un véhicule de marque Ford 1981, a lé-

gèrement été blessé lorsque sa voiture a fauché quelques poteaux, propriété de la Voirie provinciale, en bordure de la route. Les agents Alain Lanoux et Normand Carboneau ont fait les constatations d'usage.

Dans l'autre impact, M. Normand Lacerte, et son épouse Chantale, de Sainte-Ursule, ont été blessés lorsque leur automobile de marque Plymouth 1978 est entrée en collision avec la voiture Plymouth 1973 de M. Jacques Pichette de Trois-Rivières. L'impact s'est produit en soirée sur la rue Grande-Carrière (route 348) à Louiseville.

Les agents René Boucher et Guy Bouchard ont rédigé le rapport.



Des dommages considérables ont été causés à la ferme de M. Cyrille Saint-Yves, du rang Saint-Charles, à Saint-Léon, lors de l'incendie de plusieurs bâtiments, le 21 juillet dernier. Photo J.-P.P.



Une des nombreuses scènes touchantes lors de l'incendie. Des membres de la famille Saint-Yves ne peuvent tout simplement plus contenir leurs larmes. À l'avant-plan, le père, le propriétaire, M. Cyrille Saint-Yves, tient le bras de sa fille en signe de support. Lui qui, malheureusement, ne peut rien faire pour apaiser les flammes qui font rage. Photo J.-P.P.



C'est cet homme, M. André Lamothe, qui, le premier, a vu le feu chez les Saint-Yves. Employé à la Meunerie Charette, M. Lamothe a contacté les pompiers de Saint-Léon et, avec quelques compagnons de travail, il s'empressa de se rendre chez M. Saint-Yves afin de sauver la machinerie. Voilà un geste de solidarité remarquable de M. Lamothe et de ses compagnons de la Meunerie Charette. Photo J.-P.P.

Bur.: 228-3204
228-3109
SERGE GAGNON L.L.
Avocat et procureur
390, Saint-Laurent, Louiseville

UNIPRIX
ROGER LEMAY
228-5581
NOUVELLE ENTRÉE
SUR LE STATIONNEMENT

SUPER SPÉCIAL
mercredi, le 4 août
"PATATE SAUCE FROMAGE"
toute la journée

.90¢ | **\$ 1 10**

Vous en avez plus pour votre argent
et c'est encore meilleur à l'S-Kim-O

RESTAURANT S-KIM-O

590, Boulevard Est, Louiseville, 228-3440

SPÉCIAL DU JOUR

3 menus au choix
• Hot chicken
• Steak haché
• Club sandwich
Breuvage inclus
Du lundi au vendredi
inclusivement de
11h00 a.m.
à 2h00 p.m.

\$3 25



Yves Guillemette





Normand Guillemette

Service 24 heures

Nettoyage de fournaïses Entretien de brûleur

RÉSERVEZ TÔT

Système économiseur "RETROFIT"

MARCEL GUILLEMETTE ENTREPRENEUR LICENCIÉ

Plomberie — Chauffage — Brûleur — Système d'aspirateur central
Résidentiel — Industriel — Commercial

YAMACHICHE

Tél.: (819) 296-3351 2 techniciens à votre service.

Excellente participation populaire

Le festival de Saint-Alexis à nouveau couronné de succès

Malgré les conditions économiques difficiles dans lesquelles nous vivons depuis de nombreux mois, le festival de la pêche de Saint-Alexis-des-Monts, qui a débuté le 23 juillet pour se terminer dimanche dernier, le 1er août, a connu de très beaux succès.

Lundi matin, L'ÉCHO s'entretenait avec le publiciste de l'événement, M. Roger Landry et celui-ci exprimait sa plus grande satisfaction face à la présentation '82, au nom du comité organisateur présidé par M. Jacques Allard.

Pêche

M. Landry nous laissait savoir que la pêche dans la piscine, qui était une première au festival '82, avait plu énormément aux visiteurs. Le tournoi de pêche sur le lac au centre du village a, lui aussi, connu de beaux succès lors du festival qui se tenait sous la présidence d'honneur du chroniqueur de plein air du Journal de Montréal, M. Guy Pagé.

Du monde

Parmi les activités qui ont attiré le plus de gens sous la tente, érigée près de l'école Sainte-Élisabeth, il faut mentionner le bingo, le spectacle du fantaisiste Georges Pantorez, celui de la Bottine Souriante, des Ouines et de Pierre Blais, un chansonnier berthelais de renom.



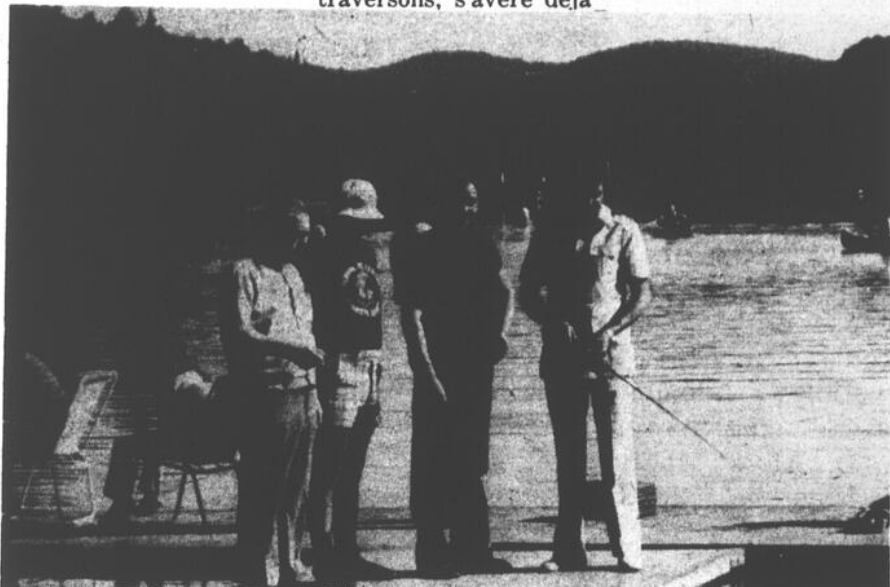
Sans ce bonhomme, il n'y aurait pas eu de festival à Saint-Alexis. Il s'agit du très dynamique Jean-Paul Gouffreau qui a abattu un travail de géant depuis plusieurs mois et plus particulièrement lors du festival. Photo J.-P.P.

La traditionnelle parade de chars allégoriques, même si elle ne présentait pas autant d'éclat que par les années antérieures, a rassemblé plusieurs milliers de spectateurs tout le long de son parcours.

La joute de balle opposant les Chevaliers O'Keefe à la formation du Journal de Montréal a attiré, selon M. Landry, pas moins de 2000 personnes.

Somme toute, le festival 1982 de Saint-Alexis-des-Monts aura attiré un peu moins de monde que l'an dernier. Cependant,

les organisateurs ont un exploit. Les organisateurs sont satisfaits des résultats du festival 1982 et on pense déjà à celui de l'an prochain... Par Jean-Paul PLANTE



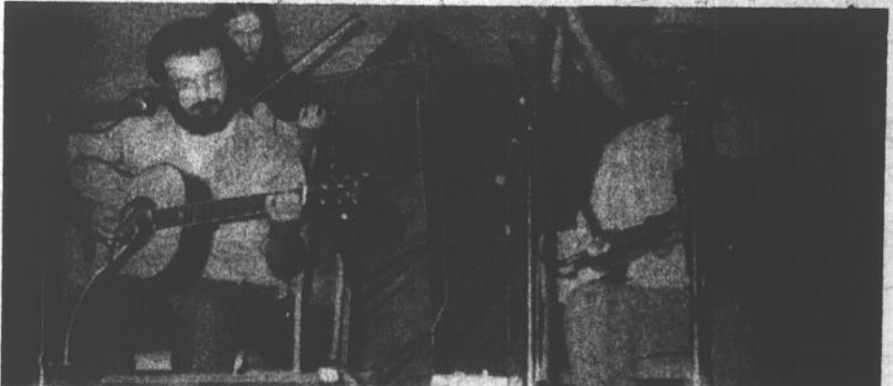
Le premier coup de ligne du festival de la pêche 1982 a été donné par le maire Jean-Paul Diamond, que nous voyons à droite. L'accompagnement, dans l'ordre, l'abbé Lucien Leblanc, curé de Saint-Alexis-des-Monts; MM. Roger Landry, publiciste de l'événement; et Jacques Allard, président du festival. Photo J.-P.P.



Lors du concours de sciottes et de godendard, le trait d'honneur a été effectué par celui qui a mis de tels concours "au monde" à Saint-Alexis, M. Louis-Georges Lemay. Photo J.-P.P.



Une nouveauté qui a plu énormément aux visiteurs fut la pêche dans une piscine. On voit, au centre, le président honoraire du festival, M. Guy Pagé, tentant de faire mordre la truite à l'appât qu'il lui tend...



Le groupe folklorique La Bottine Souriante a fait salle comble, samedi dernier, à l'occasion du festival. Le spectacle de ce groupe était à voir et à entendre. Photo J.-P.P.



Dans le cadre du festival de Saint-Alexis, une très belle exposition d'artisanat était présentée au public, à l'école Sainte-Élisabeth. Les visiteurs ont été nombreux à aller admirer de fort belles choses. Photo J.-P.P.

En 1983: comité plus nombreux ou festival réduit à cinq jours

(J.-P.P.) Un festival de l'envergure de celui qui vient de se tenir à Saint-Alexis-des-Monts (23 juillet au 1er août) ne se prépare pas dans l'espace d'une semaine ou deux. Il représente un travail de longue haleine qui s'exécute sur une période de plusieurs mois.

Il demande d'autant plus d'efforts qu'il s'échelonne sur 10 jours, ce qui constitue une période de temps parmi les plus longues si nous regardons le calendrier des événements à être présentés dans la région, au cours de l'été.

20

Lors d'une conversation téléphonique avec le publiciste du festival de la pêche '82, M. Roger Landry, celui-ci nous laissait savoir que pour mener à bien une activité comme le festival, il fallait compter sur les services d'au moins 20 personnes qui fassent partie des divers comités à l'oeuvre lors des festivités: pêche, spectacles, artisanat, parade, etc. "Nous avons besoin de ce nombre si nous ne voulons pas que ceux qui travaillent au festival en sortent exténués en raison des heures incalculables qu'ils mettent à préparer et à présenter l'événement", de signaler M. Landry.

Selon le publiciste, au festival, on a besoin de plus gros comités avec des tâches bien précises à accomplir.

Formule repensée

Toujours selon M. Landry, la formule actuelle du festival va être repensée si, comme mentionné précédemment, on ne trouve pas davantage de personnes qui acceptent d'être membres d'un comité quelconque.

Évidemment, il s'agit là d'une possibilité seulement. Cependant, on peut déjà être assurés que si, en 1983, le comité du festival n'est pas plus nombreux qu'il l'était cette année, il y aura des modifications importantes au festival, notamment au niveau de sa durée.

Le comité organisateur du festival de cette

satisfait des résultats obtenus récemment, il n'en demeure pas moins que bien des gens sont sortis "vidés" du festival et c'est cette fatigue totale que l'on vient éviter pour les années à venir, chez ceux sans qui, une telle période de réjouissance serait tout simplement impensable.

année se réunira au cours des prochains jours pour faire le point sur l'événement '82 et établir une stratégie pour celui de l'an prochain. Même si le comité se dit des plus

Adressez-vous en toute confiance à
LA TEINTURERIE ST-LAURENT

Nettoyage-Pressage
Lavage de chemises

Au service de Louiseville et du comté depuis 1940.
56 ans d'expérience pour mieux vous servir.

131, Saint-Aimé (rue de la gare)
Louiseville 228-4477



(819) 228-3949
(819) 228-5529

DUBEAU & PERREAULT
avocats

21, rue Saint-Marc
Louiseville

BERNARD BÉLAND
notaire

Cessionnaire du greffe et des dossiers de Me René R. Béland notaire démissionnaire

Heures d'affaires:
9:00 h. a.m. à 5:00 h. p.m.
Le soir, sur rendez-vous.

21, rue Saint-Marc
Louiseville
Bur.: 228-2922
Rés.: 228-3411

ALIMENTATION

MÉTRO
pages 6-7 (2e cahier)

RICHELIEU
pages 16-17 (3e cahier)

PROVIGO
pages 20-21 (3e cahier)

SERVI PLUS
page 5 (2e cahier)

Éditorial

On est "ben" riches, nous autres!

Vous qui habitez le Canada, si vous deviez déboursier de votre poche le montant nécessaire à acquitter les intérêts seulement sur la dette du pays, vous devriez alors payer un montant de \$712.50. Si vous vous sentiez plus généreux et que vos moyens vous le permettaient, en déboursant \$4,673, vous parviendriez à effacer la dette canadienne. Notez bien que ces chiffres prévalent pour "chaque" canadien: homme, femme et enfant.

Voilà des chiffres devant lesquels nul ne peut rester insensible. Nos dirigeants gouvernementaux devront s'asseoir et réfléchir (et Dieu sait à quel point cela ferait du bien à plusieurs) afin de trouver des moyens de freiner cette folie furieuse qu'est l'endettement national et tout ce qu'il entraîne.

Alors que nos gouvernants, le Premier Ministre en tête, nous incitent à nous serrer la ceinture, restreindre nos dépenses et de

diminuer nos demandes de hausses salariales, ils nous présentent une image qui nous fait voir une hausse de la dette du gouvernement canadien de 69% en deux ans et d'au-delà de 800% en dix ans. À partir de ces chiffres astronomiques, qui devrait suggérer quoi à qui, pensez-vous?

Pour démontrer à quel point certains membres du cabinet Trudeau auraient besoin d'ajuster leur tir, signalons tout simplement qu'en juin, M. Allan MacEachen, grand manitou des Finances, établissait à \$19,6 milliards le déficit prévu pour '82 alors qu'en novembre '82, il avait fixé ce même déficit à \$10,5 milliards...

S'il fallait que vous prépariez votre budget de la façon dont l'a alors fait le ministre des Finances, vous vous en iriez directement "chez le diable", à la faillite. Une marge d'erreur peut toujours être tolérée mais

lorsqu'elle prend des proportions aussi extraordinaires (près du double), nous sommes en mesure de nous poser des questions. Des sérieuses questions...

Pendant qu'on se fait "garocher" tous ces chiffres, des chiffres à nous faire dresser les cheveux sur la tête, le ministre d'État aux Finances, M. Pierre Bussières dit simplement que "tout le monde s'est trompé". Toute une réponse!

Imaginez-vous donc partir avec \$100 dans vos poches pour faire des emplettes qui se chiffrent à \$200 et que vous disiez à la caissière: "On s'est trompé..." Sa réponse serait... Je vous laisse le loisir de l'imaginer! Le chef des Conservateurs, M. Joe Clark avait bien raison en disant, justement à M. Bussières, que ce dont le Canada avait actuellement besoin n'était pas d'emprunter des milliards supplémentaires pour constituer "un coussin" en cas d'imprévus mais bel et bien d'une rampe de lancement pour l'économie du pays. Devant ces chiffres qui pourraient nous porter à croire qu'on est "ben" riches, alors que la réalité est toute autre, il n'est pas surprenant que la cote d'amour des Canadiens envers le gouvernement en place aille toujours en diminuant. Le gouvernement Trudeau doit s'aplatir, et très rapidement, car au train où il va, il mène allègrement notre pays à la ruine économique.

M. Trudeau aurait, maintenant plus que jamais, raison de dire "SA" célèbre phrase: "Finies les folies!"

Jean-Paul Plante



Fiers compétiteurs

Dimanche dernier, le club Optimiste de Saint-Justin présentait des olympiades auxquelles tout près de 70 jeunes ont participé, au cours de l'après-midi. Un souper aux hot dogs a suivi et, en soirée, on a procédé à la remise

de trophées et médailles. Les compétiteurs, évidemment, étaient sur place pour recevoir leurs récompenses et de nombreux parents ont aussi assisté à la cérémonie. Photo J.-P.P.



Déjà...



Comme l'indique une lettre ouverte (tribune libre) que nous retrouvons sous cette photo, les résidents du rang de l'Isle, à Saint-Léon-le-Grand, ne sont guère satisfaits des réparations exécutées récemment dans ce rang, suite aux pressions qui ont été faites par ceux qui l'habitent et qui doivent alors y circuler régulièrement.

Déjà, la mince couche d'asphalte qui a été appliquée, histoire de refaire le chemin... ou de calmer la tempête... commence à laisser voir des faiblesses notables, comme le démontre cette photo prise vendredi dernier.

Les résidents du rang n'entendent pas laisser les choses au point où elles sont. Ils abandonneront la lutte seulement lorsqu'ils auront eu satisfaction, c'est-à-dire un rang "carrossable", en bonne condition, ce qui n'est pas tout à fait le cas présentement. Photo J.-P.P.

Rang de l'Isle: vont-ils devoir attendre encore 10 ans?

Sans tambour ni trompette, l'année 1982 marquera un événement très spécial: 10 ans d'attente et de patience pour la construction de la route 44A, mieux connue sous le nom de rang de l'Isle.

Après avoir ouvert le feu en désignant publiquement le rang de l'Isle de zone sinistrée, s'être présentés plusieurs fois au conseil municipal, signé une pétition, fait venir le député libéral de Maskinongé, Yvon Picotte, et avoir fait intervenir la presse locale à maintes reprises, les rési-

dents du rang de l'Isle n'ont toujours pas de route.

Bien sûr, pour refroidir les ébats, le ministère des Transports a consenti à appliquer une mince couche d'asphalte sur

quelques kilomètres de route, maquillage de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de dollars qui, d'ici quelques mois, sera entièrement à refaire. Déjà, après six semaines, des fentes importantes réapparaissent au centre de la route. Quel gaspillage!

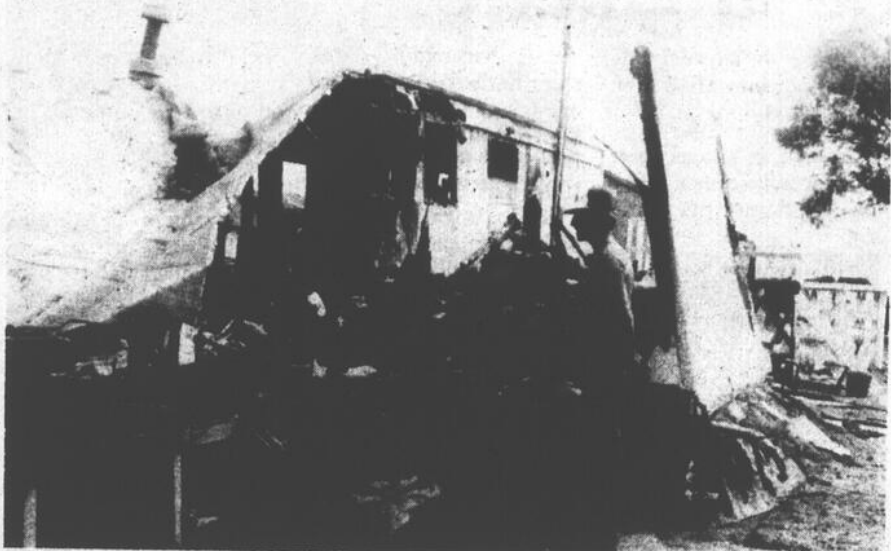
En ces années d'économie difficile, il semble inconcevable que des sommes d'argent considérables soient mobilisées pour du travail de "cabochard". Et c'est pour le principe, mais aussi dans le désir d'obtenir ce qui leur est dû depuis 10 ans, que les résidents du rang de l'Isle vont continuer de manifester leur mécontentement.

Résidents du rang de l'Isle
Par Jean-Pierre Loranger

Lors de l'incendie d'une maison mobile, à Yamachiche

Un chien sauve la vie à sept personnes

Par Jean-Paul PLANTE



M. Jean-Paul Gélinas, songeur, devant les ruines de la maison mobile qu'il habitait, avec son épouse et ses cinq enfants, sur le Chemin de la Rivière-du-Loup, à Yamachiche. Photo J.-P.P.

Un incendie a complètement dévasté une maison mobile, le 17 juillet dernier, sur le Chemin de la Rivière-du-Loup, à Yamachiche.

Cependant, les conséquences de cet incendie auraient pu être beaucoup plus graves, n'eût été "l'intervention" du petit chien de la famille Jean-Paul Gélinas...

Domages

Tout d'abord, parlons du feu et des dommages d'environ \$15,000 qui en ont résulté. Les pompiers d'Yamachiche, dirigés par le chef Florent Lamy, ont reçu l'appel afin de se rendre sur les lieux vers 5h15. Selon nos informations, les flammes se seraient déclarées vers les 5 heures, à la résidence où vivaient M. et Mme Gélinas et leurs cinq enfants. Une quinzaine de sapeurs se dirigeaient donc vers les lieux de l'incendie et y demeurèrent jusqu'à 7 heures. Cependant, rien de la maison des Gélinas n'a pu être sauvé.

"... on restait là"

Rencontré sur les lieux du sinistre, en matinée du 17, M. Gélinas, encore sous le choc de l'émotion, nous déclarait: "Si ça n'avait pas été de notre chien, on y passait tous, on restait là." Et c'est avec une fierté bien légitime qu'il alla chercher "le sauveur de la famille" pour nous le faire voir et admirer. Les aboiements du chien auraient réveillé les membres de la famille Gélinas qui n'auraient pas entendu le bruit du détecteur de fumée les avertissant de l'incendie qui se préparait. Le bruit du détecteur n'aurait pas laissé le chien indifférent, par contre. Et heureusement, devons-nous ajouter.

Les dommages seraient d'environ \$15,000, à la maison-mobile. Il s'agit de la seconde épreuve du genre à frapper la famille Gélinas, en quelques années seulement. M. Gélinas n'envisage pas

faire l'acquisition d'une autre maison mobile. "Cette fois, je pense bien que nous choisirons une vraie maison", déclarait-il en conclusion.

Bref, la famille Gélinas était durement éprouvée

C'est ce tout petit chien qui, en aboyant de façon répétée, a sauvé les membres de la famille Gélinas d'une mort certaine. "Si ça n'avait pas été de ce chien, on y passait tous...", devait déclarer M. Gélinas.

Photo J.-P.P.

en ce 17 juillet dernier. Cependant, comme le dit l'expression courante, "elle a été chanceuse dans sa malchance" car n'eût été la présence du petit chien de la famille, on aurait pu dénombrer des

morts parmi les sept personnes qui dormaient pendant que les flammes faisaient leur oeuvre dévastatrice. L'intervention du chien n'a pu sauver la demeure mais elle a épargné sept vies humaines...

Mme Cécile Milot-Lafond l'a suggérée

"Vivre en harmonie": devise de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup

Par Jean-Paul PLANTE

La paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup a maintenant sa devise officielle, laquelle sera éventuellement incorporée aux armoiries de la municipalité.

Cette devise sera "Vivre en harmonie". La personne qui a suggéré la devise retenue par les membres d'un jury est Mme Cécile Milot-Lafond, une résidente du boulevard est, dans la municipalité du maire Paul-Émile Caron.

SHL

Lors des fêtes du 125e de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, on avait mis sur pied un concours visant à trouver des armoiries. À ces armoiries, il devenait évi-

dent qu'un élément manquait: une devise. C'est alors que les membres du conseil demandaient à la Société d'Histoire de Louiseville, présidée par M. Georges-Aimé Giguère, de s'occuper dudit concours, ce qui fut fait.

Le jury qui a retenu la suggestion de Mme Milot-Lafond était composé de MM. Jean-Jacques Clément, Germain Lampron, André Livernoche, tous trois membres du conseil de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup; Roger

Matteau, directeur de la polyvalente l'Escale de Louiseville; Daniel Béland, professeur de français à l'Escale; Gaétan Blais et Georges-Aimé Giguère, membres de la Société d'Histoire de Louiseville, M. Giguère en étant le président.

Prix

Mme Milot-Lafond, pour avoir décroché le premier prix, se voyait remettre un chèque de \$100, lors de la séance d'ajournement du conseil de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, le 19 juillet dernier.

Les autres participants ont reçu un chèque de

\$10. Signalons, en terminant, que le concours a été ouvert durant les mois de mars et avril.

Donc, la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup a maintenant sa devise, une devise qu'a décrite M. Roger Matteau, en disant que "vivre en harmonie" débute dans la famille, le quartier, la municipalité, les deux municipalités... Ce dernier "message" a

Charette

M. Henri-Paul Villemure

Notes municipales réunion importante

N'oubliez pas l'assemblée publique de consultation, qui sera tenue à la salle municipale, le 4 août prochain, en vue de faire l'étude du projet d'urbanisme préparé à la demande du conseil municipal. Ce plan d'urbanisme, élaboré par des experts, définit les principes qui seront complétés par une réglementation conforme à son contenu. Une forte assistance est prévue pour cette importante assemblée.

Taxe foncière

Le deuxième versement de la taxe foncière est maintenant dû et exi-

gible. En vous acquittant immédiatement de cette portion impayée, vous simplifierez le travail de la secrétaire qui n'aura pas à faire parvenir un deuxième avis.

Votre taxe d'eau

La taxe pour les mois de juillet à décembre est également due. Vous avez pu constater que, malgré la sécheresse de cet été, l'eau n'a pas manqué à votre robinet. Le devoir est d'autant plus agréable dans ce temps-là.



Mme Cécile Milot-Lafond, a présenté la devise retenue par le jury comme devant être de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, soit "Vivre en harmonie". Elle reçoit ici un chèque de \$100 des mains du maire suppléant de la municipalité, M. René-Paul Gaboury, à gauche, tandis qu'à droite, nous voyons le président de la Société d'Histoire de Louiseville, M. Georges-Aimé Giguère. Photo J.-P.P.

été capté instantanément par les gens qui assistaient à la réunion du conseil, soit environ 25 personnes, ce qui constitue "presqu'un record" pour une soirée estivale,

surtout lorsque rien de particulier n'est prévu à l'ordre du jour. Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup a sa devise. Nous disons donc: Vive pour une soirée estivale, "Vivre en harmonie"!



ÉCOLE DE CONDUITE

Berthier

DE LOUISEVILLE

Denise et Paul vous invite à la nouvelle série de cours
Lundi le 9 août
à 7:30 heures

Nous profitons de cette annonce pour remercier les automobilistes pour la courtoisie dont ils font preuve à l'égard de nos futurs conducteurs et les autos école.

550, boul. Est, Louiseville, 228-5981
(Centre Commercial Louiseville)



Voici d'autres participants au concours ayant pour but de déterminer la devise de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Ils sont encadrés du président de la Société d'Histoire de Louiseville, M. Georges-Aimé Giguère, à gauche, et de M. Roger Matteau, membre du jury, à droite. Il s'agit donc de Mlle Guylaine Milot, M. Charles-Arthur Milot, Mme Lucienne Milot, Mlle Hélène Poisson et Mlle Denise Desjarlais. Était absente au moment de la photo, une autre participante, Mme Lisette LeBlanc-Landry.

Photo J.-P.P.

Sur Notre-Dame-Sud, Petite-Rivière et Petit-Bois

Travaux d'aqueduc de plus de \$280,000

Les preneurs d'eau des secteurs Notre-Dame-Sud, Petite-Rivière et Petit-Bois (côté sud de la voie ferrée) seront sans doute heureux d'apprendre que des travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc seront exécutés, en septembre, en régie, par la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Des avis de motion en ce sens ont été donnés par les conseillers Cyrille Frigon, Jean-Jacques Clément et Germain Lampron, lors de la séance d'ajournement de Louiseville-paroisse, le 19 juillet dernier, et la résolution pour aller sur un règlement d'emprunt devait être acceptée à la séance de lundi, le 2 août.

\$282,000

Sur Notre-Dame-Sud, on améliorera le réseau existant sur une distance de 1700 pieds, en ce qui touche la paroisse (700

pieds devraient être faits par la ville), avec un tuyau de 6 pouces et des bornes-fontaines.

Le réseau de la Petite-Rivière recevra un tuyau de 6 pouces, sur 4,500 pieds, avec des bornes-fontaines également. Finalement, dans le secteur Petit-Bois, un tuyau de 6 pouces sera posé sur une distance de 3,300 pieds et là également, on fera la pose de bornes-fontaines.

Le coût total des travaux, pour les trois secteurs ci-dessus mentionnés sont évalués à \$282,164. La municipalité

Par Jean-Paul PLANTE

absorbera \$211,623 de la globalité de la facture et les contribuables, quant à eux, auront à verser \$70,541, montant pour lequel Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup ira vraisemblablement sur un règlement d'emprunt.

Donc, si rien ne vient contrecarrer les plans des édiles municipaux, dès la mi-septembre, on verra de l'activité sur Notre-Dame-Sud, Petit-Bois et Petite-Rivière. Sûrement que cette activité aura pour effet de placer un sourire sur la figure des résidents de ce secteur car pour plusieurs, ce sera la réalisation d'un vieux rêve, soit celui "d'avoir de l'eau" en abondance.

On devra attendre, sur la rue Denis

L'asphalte sera fait sur la rue Cloutier

Les résidents de la rue Cloutier, dans la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, ne devraient plus se plaindre, d'ici peu, de "manger de la poussière". En effet, lors de la séance d'ajournement du conseil de Louiseville-paroisse, le 19 juillet dernier, on a pris la décision de faire asphalter cette rue, à la fin d'août ou en septembre.

Rue Denis

Cependant, les contribuables de la rue Denis devront attendre encore avant de voir de la grosse machinerie appliquer l'asphalte sur la rue où ils résident. Ils auront à se contenter, du moins pour l'année 1982, d'abat-poussière car l'asphaltage de cette rue, contrairement à la rue Cloutier, n'était pas prévu au budget '82.

Discussions

Une douzaine de contribuables de ces deux

rues du secteur de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (hommes et femmes) s'étaient rendus à la réunion des membres du conseil où on a pu assister, à maintes reprises, à des échanges verbaux assez virulents entre eux et les élus municipaux. Un contribuable, notamment, a demandé "qui était contre la pose d'asphalte" dans ce secteur de la paroisse.

"Si c'était dans le secteur Caron, ça grouillerait plus que cela", de renchérir le même contribuable, ajoutant: "Les gens sont écoeurés de manger de la poussière".

Deuxième

À la réunion du 19, il s'agissait de la deuxième présence consécutive de résidents des rues Cloutier et Denis qui faisaient pression, dans un premier temps, pour qu'on voit à l'égouttement d'un fossé dans ce coin de la paroisse, lequel ne laisse-

Par Jean-Paul PLANTE

rait pas s'échapper les odeurs les plus agréables, en plus de demander aux élus de Louiseville-paroisse de leur donner de l'asphalte.

Un voeu sera réalisé, en ce qui regarde les résidents de la rue Cloutier et leur demande d'asphalte. Quant au reste des revendications, il faudra attendre encore quelques mois, du moins jusqu'à la préparation du budget '83.

Elle succède à M. Dominique Bouchard

Mme Madeleine Bélanger présidera le second festival de la galette

Par Jean-Paul PLANTE

Le second festival de la galette de sarrasin de Louiseville sera présidé par une personnalité bien connue du milieu, Mme Madeleine Bélanger.

Mme Bélanger a accepté, récemment, de succéder à M. Dominique Bouchard qui ne pouvait assumer la présidence du festival '82, en raison de ses occupations. L'Écho avait d'ailleurs fait mention du non-retour de M. Bouchard dans son numéro du 14 juillet.

est aussi envisagé avec cette activité qui en sera à sa deuxième présentation.



Mme Madeleine Bélanger

Octobre

Le festival de la galette 1982 se déroulera au cours du mois d'octobre sur une période variant entre quatre et huit jours. La fin de semaine de l'Action de Grâce (9-10-11 octobre) sera la plus fertile au point de vue des activités, de nous faire mention Mme Bélanger, avec qui nous nous entretenions mardi dernier.

Manger

Les dirigeants du festival '82 ont un objectif en tête: permettre aux gens de "manger de la galette de sarrasin". L'an dernier, une lacune importante avait été notée à ce niveau.

Les organisateurs du festival veulent également stimuler les industries du sarrasin et de l'acier par cette présentation, la vente de fleur de sarrasin et de poêles servant à faire cuire la galette. Il est bien évident que l'aspect "touristique"

Les marchands, corps intermédiaires et divers organismes seront aussi approchés en vue de participer activement au festival '82.

Parmi les activités envisagées, nous notons des fêtes de familles, de quartiers, une soirée canadienne, une créée, etc.

Duchesses

Les duchesses seront de nouveau de la partie,

cette année, avec la meunière Brigitte Bouchard en tête. Il n'y aura pas de passeports du festival mais le macaron sera en vente, à nouveau. En somme, on prépare lentement mais sûrement le festival de la galette sarrasin 1982 de Louiseville, lequel aura une nouvelle figure à la présidence, Mme Madeleine Bélanger.

Saint-Sévère

Mme Jules Trahan

Dans le cadre du festival de la fraise de Saint-Thomas, Mlle Marguerite Gélinas de Saint-Sévère s'est méritée un congélateur d'une capacité de 19 pieds cubes. Ce tirage au sort se faisait au moyen de recettes envoyées à ce concours.

Félicitations Mlle Gélinas.

Nouvelle présidente

En effet Mlle Julienne Gélinas, enseignante retraitée, native de Saint-Sévère, est de retour

dans notre paroisse, en achetant la maison de feu Rosaire Lampron. Bienvenue chez nous!

Lave-auto

Samedi, le 7 août, de 10 heures à 16 heures, il y aura, dans le stationnement de l'église, un lave-auto au profit d'Amico à \$2. le véhicule. Toutefois s'il ne pleut pas d'ici ce temps, vous voudrez bien vous informer auprès de ces jeunes ou à Jean-Marie Gélinas, si l'événement aura lieu.

CAPITALISEZ SUR LE PERSONNEL DE LA DEUXIEME SAISON: LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

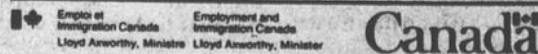


Soyez d'affaires cet été! Embauchez un étudiant, une étudiante, dix, vingt... à votre CENTRE D'EMPLOI DU CANADA POUR ÉTUDIANTS

BERTHIERVILLE 584, De Montcalm Tél.: 836-6229

LOUISEVILLE 292, Saint-Laurent Tél.: 228-5525

Pour un Canada actif.



Fondé en 1921, l'Écho de Louiseville est édité par l'Imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cité Maskinongé Bureau à Louiseville, au 80, rue Saint-Martin, tél.: 228-5532

Président: Jean-Pierre Gagné

Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné

Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante

Rédacteur: Pierre Bellemare

Expansion et correspondants: Claude Gagné

Sports: Jacques Saint-Pierre

Directeur du marketing: François Normandeau

Publicitaires: Julie Bolduc, Jules Morin

Louis Sauvageau, Michel Robert

Tirage: Léopold Croteau



Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — bibliothèque
Nationale du Québec

"L'Écho de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique. Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Tarifs d'abonnement: Canada6 mois \$12.00
Canada12 mois \$23.00
Camelots: à la semaine\$0.50
Autres pays: un an\$50.00

NOS CORRESPONDANTS DANS LA RÉGION

PAROISSES	NOMS	TÉLS:
Saint-Didace	Mme Lucienne A. Lefrançois	835-7504
Charette	M. Henri-Paul Villemure	221-2823
Maskinongé	Mlle Christiane Vermette	227-2032
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5585
Saint-Alexis-des-Monts	Mme Danielle L. St-Louis	265-3306
Saint-Barnabé	Mme Marie-Berthe Héroux	264-2140
Saint-Barthélemy	Mme Francine Bédard	895-3243
Saint-Édouard	Mme Julienne Lemay	268-5376
Saint-Léon	M. Charlemagne Deschesnes	228-2422
Saint-Justin	Mme Linda Lafrenière	227-2695
Saint-Paulin	M. Réal U. Guilmond	268-2057
Sainte-Ursule	Mme Jean-Paul Baril	228-2817
Yamachiche	Mme Gérald Bellemare	296-3590
Saint-Sévère	Mme Jules Trahan	264-5561
Louiseville	Mme Lisette Leblanc-Landry	228-9100
Louiseville	M. J.J. Plante (camelots)	228-5107

Intéressante conférence



Récemment, M. François Hogue (à gauche), membre du bureau de direction de l'Association de Chasse et Pêche du comté de Maskinongé (A.C.P.C.M.) était invité à prononcer une conférence au club Optimiste de Saint-Léon. Parmi les sujets traités par M. Hogue, il y eut les règlements de chasse et pêche, les pourvoies, les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) etc.

À l'issue de la conférence, et après avoir répondu aux questions des Optimistes et des Opti-Belles, M. Hogue s'est vu remettre une plaque-souvenir des mains du président de l'organisme de Saint-Léon, M. Roland Pelletier.

Un actif de plus de 44 millions

La caisse pop de Louiseville est en bonne santé

Par Pierre Bellemare

L'actuelle période de ralentissement économique est loin d'être réjouissante. À chaque jour, ou presque, on entend parler de mises à pied, de fermeture temporaire d'usines, de faillites, etc. La 39e assemblée générale annuelle de la caisse populaire de Louiseville a toutefois apporté une note optimiste dans toute cette histoire puisque les membres y ont appris que leur institution financière possédait un actif de \$44,647,893 et qu'elle terminait son année financière avec des trop-perçus se chiffrant à \$260,711.

Cette assemblée, à laquelle ont assisté un peu plus de 450 des 10,500 membres de la caisse pop de Louiseville, a eu lieu le 27 juillet dernier, à la polyvalente l'Escale de Louiseville. Les différents officiers qui étaient sortants cette année, mais rééligibles, ont tous été reconfirmés dans leurs fonctions au cours de cette soirée.

Des millions

Le rapport annuel de la

caisse, présenté le 27 juillet dernier, décrit de quoi est constitué l'actif de plus de 44 millions. Il faut d'abord mentionner qu'au passif les dépôts des membres totalisent \$41,159,911, auxquels on ajoute les intérêts encourus non payés et autres éléments de passif (\$1,422,744), ce qui fait un total de \$42,582,655.

Du côté de l'avoir, le capital social est de l'ordre de \$512,675 et les trop-perçus (avant répar-

tion) totalisent \$260,711. Le fond social et communautaire (\$3,701) et la réserve générale (\$1,288,151) font aussi parti de "l'avoir" de la caisse. Le total de ces quatre derniers montants est de \$2,065,238. Si on l'additionne avec le total du passif, le montant équivaut à celui de l'actif. Il faut aussi signaler que les prêts personnels et commerciaux se chiffrent à \$9,968,529 tandis que les prêts hypothécaires sont de l'ordre de \$20,666,141.

Des rapports

C'est le rapport du conseil d'administration qui a été le premier à être soumis aux membres qui ont ensuite pu prendre connaissance des rapports du conseil de sur-

veillance et de la commission de crédit. Ils ont ensuite procédé à l'adoption du projet de répartition des trop-perçus.

Ce projet stipule que la caisse versera un intérêt de 14 pour cent sur le capital social et que \$28,803 seront affectés aux dépenses d'impôt sur le revenu. Enfin, il est signalé que \$156,408 seront virés à la réserve générale. Rappelons, en terminant, que quatre officiers, qui étaient sortants ont été reconfirmés dans leur fonction. Ce sont MM. J. Rolland Bellemare (secrétaire-directeur), Georges-Aimé Giguère (administrateur), René Ricard (surveillant au conseil de surveillance) et Jean Fugères (secrétaire de la commission de crédit).

Saint-Léon

M. Charlemagne Deschesnes

Honneur au Mérite.

Félicitations à Mlle France Poirier pour l'obtention de son baccalauréat en science sociale, concentration, économie.

France a fait ses études à l'Université d'OTTAWA.

Félicitations aussi à sa soeur jumelle, Francine, pour son baccalauréat en Anthropologie, Francine étudiait à l'Université de Montréal.

Francine travaille actuellement sur un projet du gouvernement en anthropologie à "Fort Severn", à la Baie d'Hudson.

Mlles Poirier sont les filles de M. et Mme Napoléon Poirier de Saint-Léon.

Magnifiques résultats

Résultats de l'exposition de Berthier. Exposants: M. Louis Lupien et Mme Odette Lemieux, race Shorthorn; dans la classe des taureaux, 1 an Junior, 1er Prix James 22 N. Grand champion de réserve. Dans la classe de vaches de l'année 1982 1er Prix: "Lupien Pamela". Ces bêtes sont la propriété de M. Louis Lupien.

Mme Odette Lemieux. Vaches trois ans et plus (adultes) 1er Prix: Champion Senior de réserve. Dans la classe des jeunes agriculteurs "Junior" 1er Prix: Jean-Sébastien Lemieux. 2ième Prix: Julie

Lemieux. Dans la classe des jeunes agriculteurs "Senior" Hugues Beauchamp s'est mérité la 2ième place. Sincères félicitations à ces deux exposants de Saint-Léon-le-Grand et bravo à ces jeunes agriculteurs! Ils participent à l'exposition de Trois-Rivières présentement.

Intronisation de notre nouveau curé

Le 16 juillet dernier avait lieu en notre paroisse l'intronisation de notre nouveau curé le Rév. Père Laurent Morin Rédemptoriste. La cérémonie était accompagnée d'une célébration eucharistique à laquelle participaient plusieurs prêtres des paroisses avoisinantes. C'est M. l'abbé Jean Matteau curé de Louiseville, délégué par Mgr. Laurent Noël qui présidait cette cérémonie très impressionnante.

Plusieurs paroissiens étaient présents pour accueillir chaleureusement leur nouveau pasteur.

M. le Curé Morin avec la bonté et la gentillesse qui le caractérise nous manifesta une grande joie d'avoir été nommé curé à Saint-Léon pour une période de trois ans et nous assura qu'il fera tout en son pouvoir pour que tous nous soyons heureux au sein de notre belle-paroisse.

Cette célébration fut suivie d'une rencontre

amicale à la salle paroissiale afin de rencontrer et de fraterniser avec notre nouveau curé.

Un magnifique goûter avait été préparé par des bénévoles des différents mouvements paroissiaux.

M. le Curé fut vivement touché de cette fête en son honneur. C'est sur une note de gaieté et de

confiance que le tout se termina.

Décès

À l'âge de 79 ans à l'Hôpital Notre-Dame à Montréal est décédée Mme Laurence Ferron, épouse de feu Mre Jean-Marie Bureau, demeurant à Trois-Rivières. Elle était native de Saint-Léon.

Saint-Justin

Mme Linda Lafrenière

Jeux du Québec à l'Âge d'Or

Encore cette année aura lieu pour les personnes de l'Âge d'Or, les jeux du Québec qui auront lieu dimanche, le 8 août, à 13 heures et dimanche, le 15 août, à 13 heures, au local de l'Âge d'Or. Sont accessibles toutes les personnes âgées de 55 ans et plus. Comme compétitions, il y aura le "sheat-board", la pétanque et la course marchée. Un goûter sera servi après la compétition, tout cela gratuitement. Venez vous amuser, on vous attend.

Tournoi féminin de balle donnée

Les 7 et 8 août au terrain de balle de Saint-Justin se tiendra un tournoi de balle donnée. L'inscription est de \$80. et les balles sont fournies. Le nombre d'équipes n'est pas limité. Le tirage au sort se tenait mardi, le 3 août, au terrain de jeux, à 20 heures. Les équipes intéressées pourront s'adresser à Claudine Beauchemin à 819-227-4477.

Neuvaine

Voici la liste des endroits où l'on pourra se rendre pour réciter le chapelet durant la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption. Cela se tiendra dans les parterres où se trouvent des grottes. Vendredi, le 6 août à 20 heures, chez M. Aimé Lafrenière, 611, Savoie, samedi, le 7 août, à 20 heures, chez M. Albanie Chênevert, 421, Bois blanc; dimanche, le 8 août, à 20 heures, chez M. Jules Clément, 951, Clément; lundi le 9 août à 20 heures chez Albert Marchand, 200, Bois blanc; mardi le 10 août à 20 heures chez M. Roger Gaboury, 1010, Duchesnay; mercredi le 11 août à 19:30 heures à la grotte du presbytère suivra la soirée charismatique; jeudi le 12 août à 20 heures chez M. Donat Chevalier, 1511, Duchesnay; vendredi le 13 août à 20 heures chez Mme Ernest Alarie, 180, Gagné; samedi le 14 août à 20 heures chez Mme Lucienne Lefebvre, 678, Duchesnay.

Il succède au curé J. Antoine Caron

Le Père Laurent Morin intronisé curé de Saint-Léon-le-Grand

Par Jean-Paul Plante



Cette scène se passait lors de la cérémonie d'introduction du nouveau curé de Saint-Léon, le 16 juillet dernier. Nous voyons, dans l'ordre, l'abbé Jean Matteau, curé de Louiseville et représentant de l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Laurent Noël; l'abbé Laurent Morin, Père rédemptoriste, curé de Saint-Léon; et l'abbé Charles-Eugène Plourde, un fils de Saint-Léon. Photo J.-P.P.

Le 16 juillet dernier, la municipalité de Saint-Léon-le-Grand accueillait son nouveau curé, en la personne du Père Laurent Morin, rédemptoriste.

Plusieurs centaines de fidèles et de très nombreux prêtres de la région ont assisté à la cérémonie d'intronisation du nouveau pasteur, successeur du curé J. Antoine Caron, qui prenait sa retraite récemment, après plus de 15 ans à la cure de la paroisse. Parmi les prêtres qui étaient de la cérémonie, nous remarquons l'abbé Jean-Matteau, curé de Louiseville, représentant de l'évêque de Trois-Rivières; et l'abbé Charles-Eugène Plourde, un fils de Saint-Léon.

Beauceron

Le nouveau curé de Saint-Léon est issu d'une famille beauceronne de 10

enfants. Il est né le 4 juin 1917. Il est donc âgé de 65 ans.

Le Père Laurent Morin a été ordonné prêtre en 1944. Parmi les étapes de sa carrière, signalons qu'il a prêché des retraites notamment à Sherbrooke, dans l'Ouest canadien et en Louisiane, aux États-Unis.

Depuis 1969, le Père Morin s'occupait de pastorale à la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges et ce,

jusqu'à juin dernier, alors qu'il était nommé curé de Saint-Léon. Après la cérémonie d'intronisation, une réunion fraternelle a permis au nouveau curé de faire plus ample connaissance avec ses ouailles et vice versa.

Chose assurée, le Père Morin semble bien se plaire dans sa nouvelle paroisse déjà et les fidèles de Saint-Léon ne font que l'éloge de leur nouveau curé.

FRAMBOISES chez GÉRARD BERGERON

1486, rang Barthélemy, Saint-Léon
Pour informations et réservations:
tél.: 228-3936



Ghislain Deschênes

ALCAN et

Ghislain Deschênes inc.

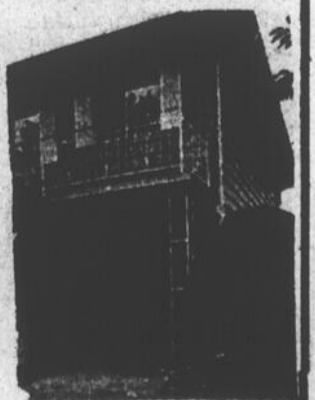
gage de satisfaction

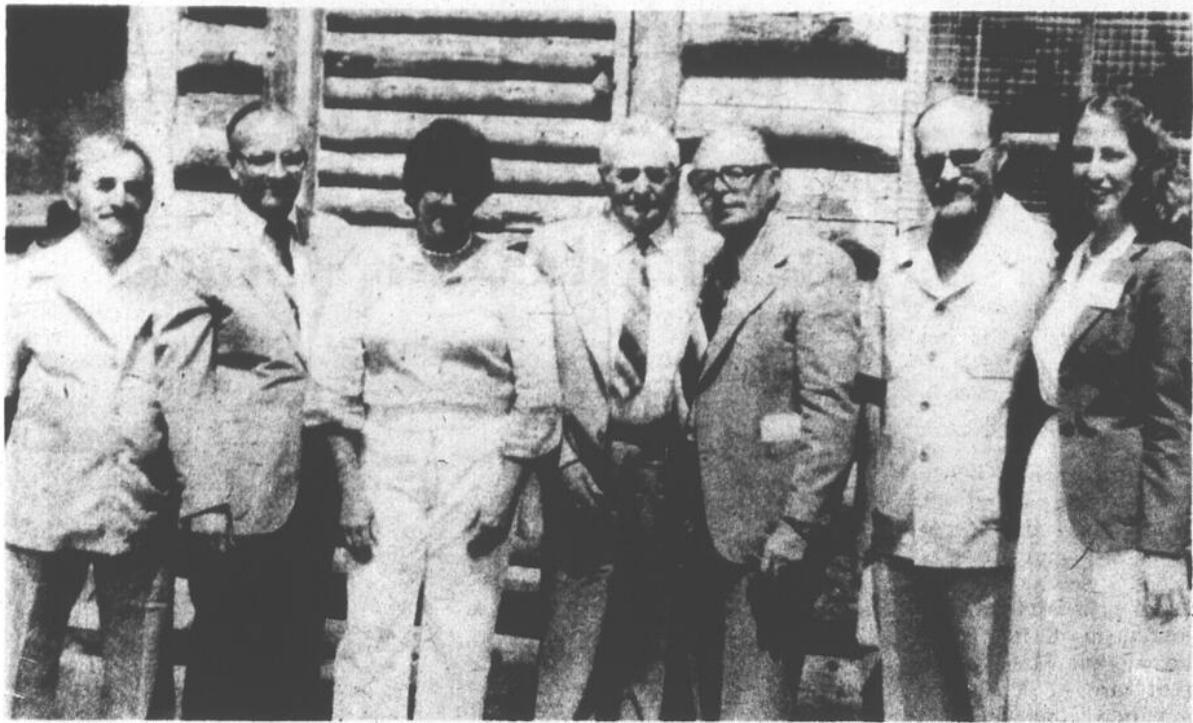
- estimation gratuite
- auvents de fibre de verre et aluminium
- rampes de balcons • portes • fenêtres
- revêtement Alcan — aluminium et vinyle
- garantie 20 et 40 ans

GHISLAIN DESCHÊNES inc.

Aluminium

621, boul. est, Louiseville
Tél.: 228-3474 — 228-9539





Lors de l'ouverture du village d'artisanat Katimavik de Louiseville, nous avons regroupé, dans l'ordre, MM. Marcel Bastien, qui a aidé énormément à la construction du musée agricole et des maisons du village; Germain Lampron, représentant la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup; Mme Lise Lamirande, une artisane qui expose au village; MM. Bernard Auger, président du

projet Katimavik, Louiseville; Gaston Fleury, maire de la ville de Louiseville; Jean Fugère, président du comité touristique de l'Association des Caisses Populaires de la zone de Louiseville; et Mlle Julie Delatrie, responsable du projet Jeunesse-Canada qui voit à l'animation du village.

Photo J.-P.P.

Il a été inauguré le 16 juillet

Le village d'artisanat Katimavik maintenant accessible à tous

Par Jean-Paul PLANTE

(N.D.L.R.) En raison de l'heure de tombée que nous devons respecter pour la préparation de nos numéros de vacances, il nous a été impossible de vous présenter cet article plus tôt, même si la cérémonie date du 16 juillet.

C'est en présence de nombreux invités qu'une page d'histoire a été écrite, le 16 juillet dernier, dans le parc du tricentenaire de Louiseville, avec l'inauguration du village d'artisanat Katimavik.

L'idée de construire un tel village a surgi suite aux nombreuses expositions qui présentaient des artisans face à la Caisse Populaire de Louiseville. A ces moments, les exposants devaient affronter tous les caprices de Dame Température: pluie, vent, soleil, etc.

Village

C'est alors que les dirigeants du comité touristique de l'Association des Caisses Populaires de la zone de Louiseville ainsi que ceux qui oeuvrent au projet Katimavik eurent l'idée de mettre sur pied un village d'artisanat qui répondrait aux besoins des artisans. Pour une telle réalisation, de nombreux gens ont apporté leur collaboration. Lors de l'ouverture du village, M. Jean Fugère, président du comité touristique, signalait la collaboration du comité intermunicipal des loisirs de Louiseville, présidé par M. René-Paul Gaboury; celle de la fabrique Saint-Antoine-de-Padoue et de son curé, l'abbé Jean Matteau, la ville et la paroisse de Louiseville, le comité industriel et les nombreux bénévoles du milieu.

Animation

M. Fugère a mentionné que l'animation du village se fait grâce à un programme Jeunesse-Canada. Il en profitait pour adresser les remerciements du comité touristique au député fédéral, M. Antonio Yanakis car, de dire M. Fugère, "sans ce projet, il aurait été impossible de faire fonctionner ce village. Nous aurions un village fantôme, les portes des maisons closes", ajoutait-il.

Deuxième Katimavik

M. Fugère faisait part aux invités qu'un deuxième projet Katimavik avait été accepté à Louiseville. Les programmes Katimavik relèvent du Secrétariat d'État. Il s'agirait, selon nos informations, d'un fait rare qu'une localité bénéficie de deux "Katimavik" consécutifs, ce qui témoignerait de la satisfaction des responsables de ce programme devant les réalisations du premier groupe venu en sol louisévillois.

Retombées économiques

Les maisons composant le village d'artisanat Katimavik ont été construites par trois groupes de 11 personnes qui se sont succédé à tous les trois mois. À ces personnes, il faut ajouter un coordonnateur et trois agents de groupes. En tout, 103 personnes sont

venues, de tous les coins du Canada, les 2/3 anglophones et le tiers, francophones. "Nous estimons que l'ensemble des retombées économiques directes ou indirectes totalisent, pour notre région immédiate, un montant d'environ 1/2 million de dollars", de dire M. Fugère. Il ajoutait: "La Caisse Populaire de Louiseville est heureuse d'avoir parrainé et contribué à une telle initiative, aussi diversifiée."

\$50,000

Puis, parlant du village d'artisanat proprement dit, M. Fugère signalait qu'il constitue un investissement permanent de près de \$50,000 qui permet à 40 artistes du milieu de mieux rentabiliser leurs opérations. De plus, le village a permis la création de 12 emplois d'été pour les étudiants, dont sept trouvent leur rémunération par des commissions sur les ventes et cinq autres, avec le programme Jeunesse-Canada, s'occupant d'animation du village.

Quoi faire?

Qu'entend-t-on faire avec le village? À cela, M. Fugère répondit qu'on voulait qu'il devienne un "lieu de rencontre" (définition inuite du mot Katimavik) pour les artisans, permettre aux gens du milieu de se rencontrer,

échanger, discuter, dans une atmosphère d'autrefois avec les maisons construites comme à l'époque. Le village rappelle l'arrivée de nos ancêtres, en 1665. Il est pourvu d'une infrastructure adéquate, de verdure, lampadaires, tables à pique-nique, restaurant, toilette, musique, kiosque de spectacle, bref, de tout ce qui est nécessaire pour vivre une vie communautaire et partager notre patrimoine avec les visiteurs. "En fait, c'est un lieu de rencontre pour tous les âges et toutes les couches sociales de Louiseville et de la région", de mentionner M. Fugère.

Ajouts

Afin de mettre plus de vie, le comité intermunicipal de Louiseville projette l'ajout de tables, bancs, fleurs, poêles au charbon, un four à pain qui fonctionnera, en collaboration avec Katimavik et le musée agricole. "Pourquoi ne ferions-nous pas du pain à fleur de sarrasin?", de lancer M. Fugère. Il terminait sa présentation du village d'artisanat en ces termes: "La vie de ce projet appartient à tous nos collaborateurs et sa continuité est l'affaire de nos artisans." Le grand Louiseville possède maintenant son village d'artisanat. Une visite vous permettra de réaliser que chaque louisévillois peut en être fier et que chaque visiteur sera émerveillé de le voir.



Le village d'artisanat est un endroit de choix pour pique-niquer. Cette famille n'en donne-t-elle pas la meilleure preuve?

Photo J.-P.P.

Saint-Alexis

Mme Danielle L. St-Louis

Aide générale aux personnes âgées

Le Projet d'aide aux personnes âgées, est terminé depuis le mois de juillet. Un gros bravo aux dames qui ont travaillé sur le projet, puisqu'elles ont fait une quarantaine de grands ménages. C'est un travail très considérable, qui dénote beaucoup de courage de leur part. Toutes les personnes qui ont bénéficié de leur service, en sont très satisfaites.

Encore une fois Bravo!

Mariage

Samedi, le 31 juillet, fut célébré le mariage de Jeannot Armstrong, fils de Réjean Armstrong et Rita Lessard à Édith Guère, fille de Lévis Guère et Hélène Houle.

Baptême

Le 1er août eut lieu le baptême de Marie-Ève, fille de Gilles Pilon et Madeleine Allard. Les parrain et marraine sont Jean-Guy Brosseau et Carole Pilon de Montréal.

Naissance

Mardi le 27 juillet, Mme Claudette Vallières, épouse de Jean-Marc, donnait naissance à une fille à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières.

Concours Villages Fleuries

Nous accusons un certain retard pour la parution des gagnants du concours, nous allons régulariser le tout en publiant le résultat des trois dernières semaines du mois.

15 juillet

Le 15, le tirage a été effectué au dépanneur Julien. C'est M. Eugène Julien qui a pigé le billet de Micheline Plante, qui s'est méritée \$86.90.

l'inscription est passée. En août, les juges iront chez toutes les personnes inscrites pour inspecter les décorations florales. La distribution des prix aura lieu lors d'une veillée au début de septembre.

Elle gagne

C'est lors du Bingo qui a eu lieu pendant le festival que l'Association des handicapés de Saint-Alexis a fait connaître le numéro du billet gagnant. La T.V. couleur est allée à Mme Cécile Allard, de la rue Saint-Joseph, à Saint-Alexis, qui était la porteuse du billet no. 1281.

NOUVEAU Réparation d'outils industriels électriques.

Évaluation sur place
Possibilité d'échange et
de vente d'outils.

LOCATION D'OUTILS C.D.A. E.M.P.
620, boul. Est, Louiseville, 228-3234



FRAMBOISES

Amateur de framboises,
cette année le
rendez-vous est
MICHEL FERRON

chez: **MICHEL FERRON**
380, Gérin Lajole
Yamachiche.

**Venez les cueillir
vous-mêmes**

**Ouvert tous les jours
de 9:00 a.m. à 9:00 p.m. heures**
Pour informations tél.: 296-3124

Nous vendons également des
framboises déjà cueillies
à nos kiosques de fruits et légumes
situés à la sortie Ouest de Yamachiche
et à la sortie Est de Maskinongé.

●●●

Nous vendons aussi:
Concombres, tomates de serre,
fin septembre, début novembre
blé d'Inde en saison.

Nouvelles municipales Sainte-Antoine-de-la- Rivière-du-Loup

Par Jean-Paul PLANTE

Maire absent

Lors de l'assemblée du 19 juillet dernier, le maire Paul-Émile Caron était absent. Il se trouvait, à ce moment, à l'hôpital, où il devait subir des examens.

Bonne foule

Nous avons été surpris par l'assistance à cette rencontre estivale du conseil. Il faut signaler que de nombreuses personnes étaient sur les lieux en raison du concours de la devise de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup et qu'un groupe imposant allait "discuter" avec les édiles municipaux de la question de l'asphalte sur les rues Cloutier et Denis.

Micros

Dans la salle, quelques contribuables, à voix basse, ont suggéré au journaliste de l'Écho de faire penser aux membres du conseil de placer au budget '83 l'item "micros". Et nous comprenons parfaitement bien ceux qui ont fait cette suggestion car, en plus d'être souvent longues (très longues) et ternes, les assemblées du conseil de la paroisse en viennent à ressembler à des assemblées de cuisines tellement les élus discutent sans que personne dans la salle comprenne un traitre mot de ce qui se parle "en avant." Peut-être aurait-on "plus de monde" aux réunions mensuelles si les "spectateurs savaient" de quoi on discute entre les membres du conseil. La suggestion est faite. Reste à savoir maintenant si les élus en tiendront compte...

Moutons dévorés

M. Georges Dulac, un vétérinaire de Louiseville, réclame de la paroisse un montant de \$795, en raison, dit-il, du non respect du règlement des chiens errants. Dans une lettre qu'il faisait parvenir au conseil, il signale qu'en octobre 1981, six de ses moutons (dont des femelles portant des petits) ont été dévorés. Le dossier a été confié à M. Arthur Vadeboncoeur, inspecteur des chiens errants.

Balai

Dorénavant, le balai sera passé dans les rues de la paroisse lorsque l'inspecteur municipal jugera que c'est nécessaire. Antérieurement, avant de passer le balai, il fallait adopter une résolution à chaque occasion. Voilà donc un geste positif des membres du conseil.

Essence

Depuis quelques assemblées, la question de l'essence revient sur le tapis. Aussi, sur une période de deux mois, on procédera, à titre d'essai, à un contrôle de la consommation de carburant pour les véhicules de la municipalité. Des demandes de soumissions, sur invitation, seront faites auprès des fournisseurs de la municipalité. Le conseil souhaiterait avoir un taux préférentiel sur cet item. Seuls les garagistes de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup seront "invités" à soumissionner.

Noms de rues

Les membres du conseil ont accepté le nom de Bel Essor pour la rue du parc de maisons mobiles (boulevard ouest) de même que celui de 9e Avenue de Soissons en remplacement de la 9e avenue des Galeries. On sait que maintenant, le grand Louiseville et Soissons, ville de France, sont jumelés.

Tard

Comme à l'accoutumée, la séance du conseil de la paroisse s'est terminée très tard... Ces longues assemblées expliquent, en grande partie, le désintéressement des contribuables à la chose municipale. S'asseoir à 20 heures et se relever à minuit ou une heure du matin n'est guère intéressant. Il existe sûrement des moyens pour que, comme ailleurs, les réunions ne prennent pas une éternité...

Des champions



Le 16 juillet dernier, l'Association des personnes handicapées-du comté de Maskinongé tenait des olympiades qui n'ont pas manqué d'intéresser bon nombre de participants. La photo ci-dessus nous fait voir des champions, des gagnants dans diverses disciplines.

Ce sont, dans l'ordre, MM. Adrien Éthier et Denis Gagnon, Mmes Gertrude Paquin, Marthe Laurendeau et Sandra Boudreau, et M. Gilles Rompré.

Photo L'Écho

Maskinongé

Mme Léo Vermette

Les jeunes de 8 à 16 ans, qui sont intéressés à faire ce voyage sont priés de s'inscrire au local des Loisirs. Le prix du billet varie de \$2.25 à \$7.25. Pour plus de détails communiquez à 227-2466.

ville, fils de feu Elie Bergeron et de Suzanne Deveault de Montréal-Nord

Voyage organisé pour les jeunes

Le service des Loisirs 11 août, un voyage à "La Ronde" et aux "Expos".

Récents mariages

Samedi, 31 juillet a été béni le mariage de Jocelyn Bergeron de Louise-

ville, et de Fleurette Adam, fille de Rosaire Adam et de Jeannine Trudel de Maskinongé.

Aussi, le 31 juillet, a été béni le mariage de Sylvain Ross, fils de Antonio Ross et de Aurore Adam de Maskinongé et de Jacqueline Gauthier de Maskinongé, fille de Raymond Gauthier et de Gabrielle Villemure de Montréal.

Naissance

M. et Mme André Baril sont heureux de la naissance de leur fils Stéphane, née le 12 juillet, à l'hôpital Comtois de Louiseville.

Décès à Montréal

Le 17 juillet est décédée, à l'âge de 74 ans, Mme Annette Lambert-Messier, originaire de Sainte-Ursule.

Les funérailles eurent lieu mardi, le 20 juillet, en l'église de Saint-Flavien de Montréal.

Elle était la soeur de Mme Cécille Brousseau de notre localité.

Rôtisserie ST-ÉDOUARD



• POULET RÔTI

SUR BROCHE
Pour vos banquets
Réceptions

à la maison ou à
la salle de votre choix

228-5632

casse-croûte
CHEZ

Jean Baptiste
pour emporter
et service
aux tables.



"FRITES-MAISON" - HOT-DOG
POGO - HOT CHICKEN
HAMBURGER - CLUB



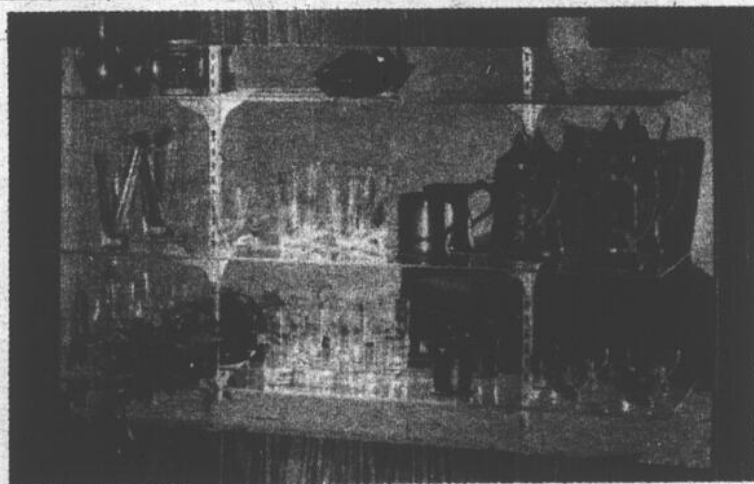
Ouvert de 10 hres
jusqu'à 1 hre a.m. vend. et sam.

3003 Rte 348 / St-Edouard

La vraie place entre les chutes et St-Edouard

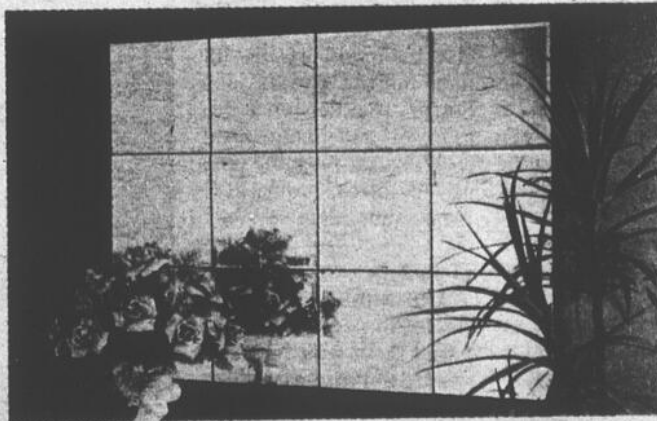


Marcelle Livernoche,
(la fille à Paul-Émile)



**Nous fabriquons des miroirs
de tous genres, sur mesure**

Installation sur les lieux
Service à domicile.



Aussi nous avons des dessus de table et de bureau en vitre.

**Monsieur
dismai**

**Caron
& Gagnon** Ltée
171, Avenue Dalcourt Louiseville
228-2753

Échotier



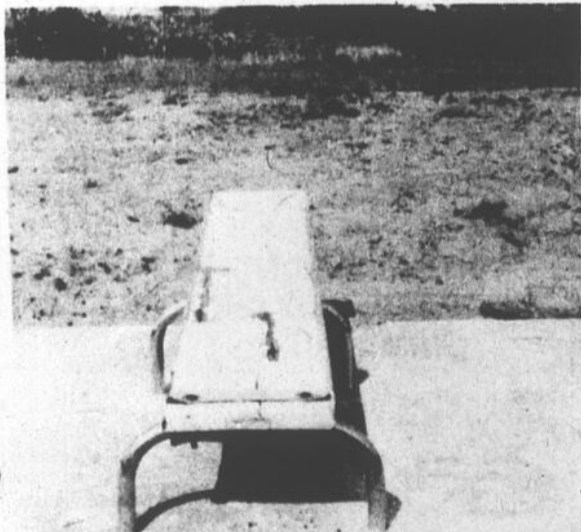
C'est beau aimer les espaces verts mais à ce point, est-ce trop fort? Tout ça pour vous dire que l'image ci-dessus représente M. ARMAND BOUCHER, un "as du jardin" de Louiseville, en train de tondre le gazon entre ses plants de tomates... (preuve à l'appui). Faut le faire! Serait-ce que M. Boucher veuille donner l'idée à ses tomates de se faire "griller" sur un gazon bien tondu? Ça se pourrait bien. Quoiqu'il en soit, une "connaissance" de l'Échotier a capté sur pellicule cette image qui vaut bien "deux mille mots..."

Il a travaillé...

Croyez-le ou non, un employé de l'Écho a vu, de ses propres yeux vu, **LÉON RENDIÈRE** travailler au cours de la période des vacances. En effet, Léon a lavé son auto et cela, sous un soleil brûlant. Il faut cependant tout dire; il était assisté de son épouse, SIMONE, et de sa fille, ISABELLE. L'ardeur au travail manifestée par Mme Rendière et sa fille ont poussé Léon à prendre les bouchées doubles et à "y donner" sur un chaud temps. Cela prouve que l'exemple, qu'il soit bon ou mauvais, laisse toujours des traces. Dans le cas de Léon, l'exemple laissé par son épouse et sa fille ont porté fruit "dans le bon sens"...

En amour

Deux mille-pattes sont tombés amoureux et ils se promènent bras dessus, bras dessous, bras dessus, bras dessous, bras dessous, bras dessous...



Ne plongez surtout pas! Ce plongeur peut être observé entre Louiseville et Maskinongé. Cependant, un plongeur serait bien malvenu d'y aller de ses plus spectaculaires élans car il "amerrirait" sur du sable...

Il reste que ce phénomène attire bien des regards dont celui de l'Échotier, qui n'a pu résister à la tentation de faire clic... À moins que la vague de chaleur que nous ayons connue récemment ait asséché le lac ou la piscine qui se trouvait "devant la plongeur"...

Méchant arrosoir

Un peu plus haut, nous vous avons parlé de Léon Rendière qui a suivi l'exemple de son épouse et de sa fille. Léon ferait bien, cependant, de ne pas suivre celui de son épouse, SIMONE, qui, un certain jour, "tentait de stabiliser l'arrosoir" afin de rafraîchir la pelouse devant la maison familiale (splendide, soit dit en passant). Toujours est-il que Mme Rendière a fait voir des talents de "coureur à pied" pas mal extraordinaires, de peur d'être arrosée par le jet de l'arrosoir qui semblait en vouloir à sa blonde chevelure... Un ami de l'Échotier a tout vu ça, a fait rapport, et voici maintenant le résultat dans le journal. L'arrosoir, s'il avait pu parler, aurait pu dire: "Moi, j'arrose Simone quand et comme ça m'plait"... Sans rancune Mme Rendière... Ah! ces vilains arrosoirs..."

Imitations

Une dame bien plate entre dans un magasin spécialisé et elle demande si on peut lui vendre des faux seins.

— Certainement madame, dit l'employée.

— Et vous me garan-



En pleine conversation, SERGE VALLIÈRES et ANDRÉ LEBLANC. Il devait s'en dire de bien bonnes, cette fois-là. Un petit conseil à Serge: méfie-toi car André a tendance à "forcer la vérité" parfois... L'Échotier en sait quelque chose... Cela ne lui enlève cependant pas ses qualités qui sont, il faut bien le dire, bien plus nombreuses que ses défauts. Salut, les gars!

tissez la qualité?

— Mais bien sûr. C'est une marque déposée. Ici, nous refusons toutes les imitations...

Baptême de l'air

ALAIN GARCEAU, surnommé également, par certains, "Ferguson", a subi son baptême de l'air le 24 juillet dernier alors qu'avec ses parents, GÉRARD et JEAN-NINE, il s'envolait vers la Floride de l'Oncle Sam, plus spécifiquement à Disney World où la famille devait passer quelques jours. Nul doute qu'après ce voyage, il sera bien "éclairé" sur ce paradis d'autant plus qu'Alain est "scout-éclairé". L'Échotier est pas mal certain qu'Alain a apprécié son voyage dans ce coin merveilleux de nos voisins du sud!

On part...

Saint-Joseph végète au paradis et il ne sait vraiment plus quoi faire. Il file chez Saint-Pierre et lui dit:

— Une petite balade sur terre ne me ferait pas de mal!

Saint-Pierre le regarde:

— Pas possible, mon vieux. Formellement interdit!

— Oh! dit Saint-Joseph, on pourrait bien faire une petite exception pour moi tout de même...

— Rien à faire! réplique Saint-Pierre. Le règlement est formel: personne ne doit sortir d'ici!

— Ah, bon! C'est comme ça! glapit Saint-Joseph.

Il se retourne et il crie:

— Marie! Prends le gosse! On fout le camp!

Tout un spectacle

Lors de la tenue des olympiades du club Richelieu de Louiseville, en début de juillet, Me LUC LEVASSEUR a "volé le show" alors qu'il participait à l'épreuve du botté du ballon de football. En

Où sont les clous?

Il y a quelque temps, FERNAND GÉLINAS se rendait à Saint-Paulin, afin de bâtir un chalet. Il emporta absolument tout: bois, scie, marteau, équerre, niveau... Il oublia cependant un tout petit détail: les clous, vous savez ces objets dont se servent les menuisiers (ou vous-mêmes) pour que le bois se tienne ensemble... La morale de cette histoire: Fernand n'a pas été, cette fois-là du moins, "le clou de la journée"... La mémoire est une faculté qui oublie... à tout âge!

D'oreille?

Une dame passe à la caisse d'un supermarché. Elle contemple avec ravissement l'employée qui tape à toute vitesse sur sa caisse enregistreuse et elle lui dit:

— Quelle technique! Vous marquez réellement les prix ou bien vous jouez par oreille?

La poule à Carmen

CARMEN PAGÉ (épouse de Jean) aurait eu beaucoup de difficultés, récemment, avec une poule. Pourquoi? Ladite poule lui aurait sauté sur la tête. Même si la poule ne possédait qu'un oeil, elle a pu trouver "un nid" bien chaud, geste que n'a cependant pas apprécié Carmen. C'est le cas de le dire, cette journée-là, Carmen n'a pas frappé la poule aux oeufs d'or... ni l'oeuf de Colomb...

Les fleurs

Un type entre chez le

fleuriste. Il voit une grande pancarte et il lit: "Dites-le avec des fleurs!" Alors, il appelle une vendeuse et il lui glisse:

— Je voudrais des fleurs artificielles! C'est pour un mensonge...

Au lac Saint-Jean

M. et MME ALAIN BEAUREGARD (Ginette Plante) de Saint-Paulin, LINE PHILIBERT et CLAUDE ELLIOTT, également de Saint-Paulin, ont profité de quelques jours de leurs vacances pour aller visiter un coin merveilleux de pays, le lac Saint-Jean. Voilà donc des gens de Saint-Paulin qui comptent maintenant

parmi ceux à avoir vu cette belle région du Québec.

Elle garde

Un voyageur épanoui monte dans un train à la gare de Montréal. Il a pris un porteur et celui-ci engage la conversation:

— Alors, on part en vacances?

— Non, fait le type. Je vais en voyage de noces à Vancouver.

— Ah! C'est bien ça! Mais alors, votre femme vous attend là-bas?

— Non! Elle est restée à la maison pour garder les gosses...

Saint-Barnabé

Mme Marie-Berthe Héroux

Les gens de Saint-Barnabé visitent les alentours. Mercredi, le 4 août, départ à 7h30 pour la Maison Lord d'Yamachiche. Visite guidée de l'église de Louiseville, du village d'artisanat Kati-mavik et le dîner à la Marina Maski (face aux Îles de Sorel), un endroit de détente. On s'achemine vers le village de Maskinongé voir les fascinantes répliques miniatures de l'ancien presbytère, de l'ancienne église et le maître autel de l'église et l'ancien presbytère du XVIIIe siècle suivra la maison Doucet. On se dirige maintenant vers Saint-Justin jeter un coup d'oeil à la Maison Brousseau.

Sainte-Ursule nous fait voir un pont couvert sous lequel coule une rivière d'une clarté remarquable.

Maintenant la journée se complète en visitant une industrie de Saint-Alexis.

Mariage

Samedi, Alain Lamy, fils de Lucette et Henri-Paul a épousé à Saint-Sévère, France Lacerte, fille de M. et Mme Wilfrid Lacerte.

Bibliothèque fermée

Jeudi, le 5 août, les bénévoles de la bibliothèque prendront congé.

Nous les retrouverons la semaine suivante.

Cette semaine

Les activités sociales dans notre région commanditées par: "Équipement Malbeuf".

4 août: Assemblée de consultation sur le projet d'urbanisme, à Charette, à 20 heures, à la salle municipale.

4 août: Visites guidées pour les gens de Saint-Barnabé-Nord.

6 août: À Sainte-Ursule, début de la neuvaine de l'Assomption, à la grotte, à l'arrière des habitations Providence, à 20 heures.

7 août: Lave-autos au profit d'Amicor, à Saint-Sévère.

7 août: Lave-autos à Saint-Paulin organisé par le club 12-18.

7 août: De 13 à 20 heures, foire aux livres à Sainte-Ursule, au sous-sol des habitations Providence.

7 août: À 20 heures, soirée dansante de la Société Culturelle de Sainte-Ursule, à la salle Jacques Cartier.

8 août: Tournoi de fers à Saint-Sévère, au terrain de la patinoire.

8 août: A 19h30, soirée récréative du club Âge d'Or d'Yamachiche.

10 août: Pique-nique annuel de l'Âge d'Or d'Yamachiche (dîner) au chalet de M. Armand Pellerin. À 14 heures, compétitions des jeux d'été et à 16 heures, réunion mensuelle.

11 août: Voyages à la Ronde et aux Expos pour les jeunes de Maskinongé.

12 août: La population de Sainte-Angèle peut se rendre au Festival de la Volaille, à Saint-Félix-de-Valois.

13 août: L'Âge d'Or d'Yamachiche à Niagara Falls.

14-15 août: Rallye en canot sur la Rivière du Loup.

15 août: Fête des malades à l'église de Louiseville. Le tout débute à 20 heures.

19 août: Les enfants de Sainte-Angèle en voyage au Parc Belmont.

KUBOTA

"Pour votre jardin et pelouse"

771, boul. Est, Louiseville
228-4592 ou (819) 296-3366

ÉQUIP
Malbeuf
INC.

Feu d'artifice splendide

Autre succès des fêtes de Sainte-Anne d'Yamachiche

Par Jean-Paul PLANTE



Mgr Laurent Noël, au centre, évêque du diocèse de Trois-Rivières, a célébré la messe solennelle de la Sainte-Anne, à Yamachiche. Parmi les autres prêtres célébrants, nous retrouvons le curé d'Yamachiche, l'abbé Jean-Noël Montour, à gauche.

Photo J.-P.P.

Durant la période des vacances, l'une des activités à avoir remporté le plus de succès sur le territoire desservi par notre journal a été sans aucun doute, celle des fêtes de la Sainte-Anne d'Yamachiche.

De très nombreux bénévoles se sont joints à une équipe dynamique dirigée par M. Paul Gélinais, pour faire des fêtes de la Sainte-Anne 1982 un véritable succès à tous les niveaux: neuvaine, tournoi de balle, messe solennelle de la Sainte-Anne, feu d'artifice, pièce de théâtre, etc.

procession au flambeau, la vénération de la relique de Sainte-Anne; le tout suivi d'une partie récréative et du feu d'artifice qui fait l'orgueil des gens d'Yamachiche, et avec raison d'ailleurs.

5000 personnes

Lors de la soirée du 24 juillet, au-delà de 5000 personnes s'étaient rassemblées dans le stationnement de l'église paroissiale afin d'assister aux cérémonies entourant cette fête de la patronne d'Yamachiche.

Clou

Le clou des fêtes de la Sainte-Anne a été, comme à chaque année, la messe solennelle du samedi soir, 24 juillet, la

Dès 19h15, l'église yamachichoise était remplie à craquer pour la messe solennelle de 20 heures qu'a célébrée Mgr Laurent Noël, évêque du diocèse de Trois-Rivières. Plusieurs centaines de fidèles participaient à la procession au flambeau. La fête populaire qui a suivi, et le feu d'artifice ont été "vus et entendus" par plusieurs milliers de gens venus de tous les coins de la région.

Succès

Tout a bien fonctionné durant la période entourant les fêtes de Sainte-Anne. La soirée canadienne, une nouvelle formule, a semblé plaire

énormément au public. C'est l'événement qui fait suite à la procession au flambeau. Le tournoi de

balle lente nous a fait voir du jeu spectaculaire; la

pièce de théâtre "Une folie", de Sacha Guitry, mise en scène par M. Denis Guimond, a attiré une bonne foule, tout comme les activités pour les jeunes. Bref, un travail d'équipe a mené à un succès d'équipe. Les organisateurs des fêtes de la Sainte-Anne '82 sont heureux des résultats et tous ceux et celles qui ont assisté aux différentes activités ne sont pas moins heureux de l'avoir fait.

Fêtes de la Sainte-Anne d'Yamachiche '82 et succès deviennent donc, une autre fois, indissociables.

Photo J.-P.P.

Bernard Auger "rêve" d'une ferme fin 18e-début 19e siècle

Par Jean-Paul PLANTE

Depuis quelques années, le "goût du patrimoine" s'est implanté à Louiseville, tout comme celui du tourisme, en raison, plus particulièrement, de l'implication de l'Association des Caisses Populaires de la zone de Louiseville à ces deux niveaux.



M. Bernard Auger expliquant ce que pourrait être la ferme sur laquelle vivrait un couple, comme à la fin du 18e et au début du 19e siècle. C'est le "rêve" de M. Auger et souhaitons-lui qu'il se transforme en une heureuse réalité.

Photo J.-P.P.

La mise en branle et l'obtention d'un projet Katimavik ont fait que les responsables voient maintenant pour Louiseville et sa région immédiate des choses qu'il était même impossible à penser il y a quelques années.

Ferme vivante

Lors de l'ouverture officielle du village d'artisanat Katimavik, le 16 juillet dernier, le président du projet Katimavik, M. Bernard Auger, a fait part d'un rêve aux invités. De SON rêve... En effet, celui qui est le grand responsable de la construction du musée agricole a dévoilé une maquette faisant voir une ferme de la fin du 18e et du début du 19e siècle. "Mon rêve, de dire M. Auger, serait que nous puissions construire une ferme du genre et qu'un couple y fasse sa vie, y trouve son auto-suffisance."

Bien accueillis

M. Auger a mentionné que dès l'an prochain, on voudrait avoir un moulin à vent et un four au village d'artisanat. Cependant, le "grand rêve" de M. Auger demeure la ferme qui serait une attraction pour les touristes et où un couple vivrait comme à l'époque de la fin du 18e et du début du 19e siècle.

Certes, ce phénomène constituerait un attrait touristique de toute première importance pour Louiseville et la région. M. Auger a ensuite décrit ce qu'on pourrait retrouver sur cette ferme d'antan: maison familiale, espèces en culture, bétail, etc.

60 arpents

Le président du projet Katimavik a fait état que pour une telle réalisation, on aurait besoin d'une superficie de terrain variant entre 60 et 100 arpents. Il a profité de la

présence du député de Maskinongé à l'Assemblée nationale, M. Yvon Picotte, de même que de celle du représentant du député Antonio Yanakis à la Chambre des Communes, M. Raymond Gagnon, pour leur demander l'appui financier des deux paliers de gouvernements.

Les propos de M. Auger ont été accueillis très

favorablement par la nombreuse assistance et l'un de ceux qui s'est montré le plus enthousiaste par ce projet a été M. J. Roland Bellemare, directeur général de la Caisse Populaire de Louiseville et vice-président du comité touristique de l'Association des Caisses Populaires de la zone de Louiseville.

Souhaitons que le rêve de M. Auger devienne réalité. La population louisevilloise et régionale aimerait, certes, partager le "grand rêve" de cet homme tellement sympathique qu'est M. Auger. L'idée est lancée: il ne manque que la ferme...

Saint-Édouard

Mme Julienne Lemay

Donnez-moi un coup de fil

Avec la fin des vacances de la construction, les jours pour me remettre vos communiqués sont le mercredi soir, et au plus tard le jeudi soir.

Je vous invite donc, à communiquer avec moi pour faire connaître les activités où les événements qui se déroulent dans la paroisse.

Je compte sur votre collaboration pour un courrier bien rempli.

Votre courriériste



ATTENTION FUTURS CONDUCTEURS!

Profitez de la belle saison et inscrivez-vous dès maintenant à un cours de conduite automobile de Louiseville

N.B.: Ce cours vous permet de conduire une MOTOCYCLETTE et une VOITURE.

C'EST DONC UNE ÉCONOMIE

Cours débutant le 16 août

45, rue Saint-Laurent, Louiseville (Clinique Roy & Picotte) Tél.: 228-4323



Organisé par le dynamique Fernand "Clyde" Ricard, le tournoi de balle lente, qui se déroulait dans le cadre des fêtes de Sainte-Anne, a remporté un véritable succès. En voici une scène.

Photo J.-P.P.



Lors de la procession au flambeau et de la cérémonie à la gloire de Sainte-Anne, il y avait une foule importante, dont quelques personnes en chaises roulantes venues implorer la patronne d'Yamachiche.

Photo J.-P.P.

Carnet mondain

Mme Lisette Leblanc-Landry

Chant'Ami à l'opéra d'Ottawa

Samedi, le 24 juillet dernier, 33 membres du chœur Chant'Ami partaient, tous joyeux, avec M. Marc Juneau de Saint-Paulin pour se rendre à la gare centrale de Montréal, afin de prendre le Via Rail qui les conduira dans la capitale du Canada. Après l'arrivée à Ottawa et l'enregistrement au Château Laurier, une croisière sur la rivière Outaouais nous attendait. La belle température étant de la partie, ces quelques heures furent très appréciées sur l'eau et durant notre parcours, nous avons pu admirer les résidences du premier ministre Trudeau, les ambassades, etc. À 20 heures, c'était place à l'opéra au Centre National des Arts, avec l'Enlèvement au Sérail de Mozart, un régal musical pour chacun de nous. Étant dans les premiers sièges, notre vue aussi en a eu "plein la vue". Après ce magnifique spectacle, nous nous réunissons tous pour déguster un buffet froid et se souhaiter bonne nuit. Dimanche le 26 une autre belle journée débutait par la visite des édifices du parlement et la flamme du centenaire. Nous avons aussi assisté au changement de la garde. Après un bon dîner, il y avait excursion sur le canal Rideau et la dernière activité (non la moindre) fut la visite de la ville d'Ottawa en autobus à 2 étages, autobus sont typiquement londoniens. La vue du 2ième est splendide. Après le souper, nous quittons cette belle ville pour prendre notre train de retour pour arriver à Montréal, où notre bon chauffeur, M. Juneau, nous attendait à la sortie de la gare. Un voyage inoubliable et surtout remarquable car c'était une récompense pour les membres du chœur Chant'Ami. Pour obtenir du succès dans toute organisation, il faut la préparation, du tact, du dévouement et que dire encore... Alors si nous avons fait un voyage dans les "3X", c'est grâce à notre directrice, MME GEORGETTE GIGUÈRE RINFRET, à qui il me fait grand plaisir de dire "GRAND MERCI."

Neuvaine de l'Assomption

La neuvaine de l'Assomption aura lieu du 6 au 15 août. Nous devons préparer dans la prière la fête de l'Assomption. La participation à la neuvaine, qui commencera le

6 août, à 19h30, à l'église, est la meilleure préparation qui soit. Dans nos prières, nous honorerons la Vierge, nous lui demanderons aussi secours, assistance, soutien et réconfort dans tous nos besoins spirituels et physiques tant pour nous-mêmes que pour notre communauté paroissiale et l'Église universelle.

FÊTE DES MALADES: le 15 août.

À l'occasion de la fête de l'Assomption, nous célébrons communautairement, à l'église, le sacrement de l'Onction des Malades. À la suite du Concile Vatican II, l'Église a permis et encouragé les célébrations communautaires de l'Onction des Malades. Nous intégrerons cette célébration à notre messe solennelle du 15 août. La célébration débutera à 20 heures.

— Qui peut recevoir l'Onction des Malades?

• Toute personne dont le rythme de vie est changé soit en raison de son âge, soit en raison de la maladie.

L'onction des malades est un sacrement destiné aux malades pour leur apporter force, réconfort et courage dans l'épreuve et amour de Dieu pour accepter sa volonté. La préparation à la rencontre avec le Seigneur à la fin de la vie est un élément du sacrement. Toutefois, ce sacrement n'est pas lié d'une façon étroite avec l'imminence de cette rencontre avec le Seigneur à la fin de la vie.

— Comment les malades pourront-ils venir à l'église?

• Les membres du Club Richelieu, assureront le transport des malades à l'église lorsque ceux-ci ne pourront pas assurer eux-mêmes leur transport. Le Richelieu demandera aussi, en cas de besoin, la collaboration des autres personnes.

Nous devons préparer la liste des malades. Par conséquent, tous les malades qui désirent participer à la célébration sont invités à communiquer au presbytère pour donner leurs noms et adresse et nous dire s'ils ont besoin de moyen de transport.

Nous aimerions que tous les malades de la paroisse puissent bénéficier de cette célébration.

Souper à la Caleuse pour la duchesse

Samedi prochain, le 7 août, à la Caleuse de l'hôtel du Boulevard, au

lieu un souper, pour le bénéfice de la duchesse de notre région, Mlle JOSEGERBEAU, dans le cadre du festival des régates de Saint-Gabriel. Une délégation de Saint-Gabriel-de-Brandon sera sur place et la mascotte "MASKITOU" les accompagnera. On peut mentionner que ce sera un souper "Las Vegas". Alors, pour la signification de ce genre de repas, je vous prierais d'y assister, alors vous en aurez "pour votre argent." C'est en étant présent à cette rencontre que vous pourrez encourager votre duchesse, Mlle Gerbeau, et en même temps passer une agréable soirée. N'oubliez pas que le commanditaire de Josée est M. Pierre Lapointe propriétaire de l'hôtel du Boulevard.

Rappel — Maigrir et Sourire

Vos amis de Maigrir et Sourire vous attendent toujours, au 240, rue Saint-Aimé, à Louiseville, et ceci pour toute la saison de l'été, les jeudis de 10 heures à 22 heures le soir. Aidez-nous à vous aider. Venez nombreux. Claudette, Huguette et Micheline

Les "Tourne-Sols de Maskinongé"

Le corps musical "Les Tourne-Sols" de Maskinongé qui est très actif dans notre région, nous fait honneur et nous sommes fiers de lui. Les garçons et filles âgés de 5 à 20 ans et plus peuvent être admis dans ce corps. Il n'est pas nécessaire d'être de Maskinongé pour être éligible, nous acceptons aussi les gens de l'extérieur. Pour de plus amples détails n'hésitez pas à communiquer au numéro 227-4433, avec la présidente, Mme Margot Gerbeau.

Mariages

Samedi dernier, le 31 juillet, à Maskinongé, avait lieu le mariage de Jocelyn Bergeron, fils de feu Élie Bergeron et de Suzanne Deveault de Montréal-Nord et Fleurrette Adam, fille de Rosaire Adam et de Jeanine Trudel.

Vendredi prochain, à 18 heures, aura lieu le mariage de Jacques Veillet, fils de André Veillet de Pierrette Lesieur de Hull et Anne Milette, fille de Jean-Paul Milette et de Huguette Milette de notre paroisse.

Samedi prochain, le 7 août, à 15 heures aura lieu le mariage de Bruno Proulx de Sainte-Foy, fils de Marcel Proulx et de Liliane Deschênes de Saint-Jean sur le Richelieu, et France Gagné de Sainte-Foy, fille de Gérard Gagné et de Cécile Drolet d'Yamachiche.

Session de reprise d'examens à la polyvalente l'Escale

Une deuxième chance

(P.B.) Une session de reprise d'examens se tiendra à la polyvalente l'Escale de Louiseville, du 17 au 20 août prochain. Celle-ci s'adresse à tous les étudiants des secondaires IV et V qui ont échoué une ou plusieurs matières lors des examens de juin dernier.

C'est le ministère de l'Éducation qui est à l'origine de l'organisation de cette "deuxième chance" au niveau provincial. M. Yvon Marcouiller est le responsable local.

Inscriptions

Pour s'inscrire, les élèves concernés doivent communiquer avec M. Marcouiller, lundi, le 16 août prochain, en lui donnant un coup de fil à la polyvalente l'Escale. Il pourra ainsi obtenir leurs noms et le ou les examens qu'ils désirent reprendre. Le coût de l'inscription a été fixé à \$10 par code-matière.

Lors de l'examen, les élèves doivent apporter leur dernier relevé de notes du ministère.

Du gouvernement fédéral

Contrats de \$191,000 à Chemise Empire

(P.B.) La compagnie Chemise Empire de Louiseville a récemment obtenu deux contrats, totalisant \$191,422, du gouvernement canadien pour la confection de chemises pour la Garde côtière de Transport Canada. La fabrication doit débuter le 16 août prochain.

C'est M. Antonio Yanakis, député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière à la Chambre des communes et secrétaire parlementaire du ministre du Travail, qui a fait l'annonce de l'octroi de ces contrats au nom de M. Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics.

Des emplois

M. Yanakis s'est dit heureux de l'adjudication de ces deux contrats, tout en mentionnant que ceci démontre l'efficacité de production de cette compagnie, procurant ainsi des emplois au personnel de l'entreprise.

Pour sa part, M. Gilles Béland, de Chemise Empire, a abondé dans le même sens en signalant que l'obtention de ces deux contrats empêchait que des mises à pied

Liste

La matinée du 17 août sera consacrée à la reprise des examens de chimie, soit les codes 270-442, 270-462 et 270-562. En après-midi, la section "mathématiques" sera à l'horaire, soit les codes 281-422, 281-522 et 281-532. Le lendemain (18 août), en avant-midi, les étudiants pourront reprendre leur examen d'anglais écrit 578-411 ou 578-511; tandis que l'après-midi sera partagé entre deux matières: Français (compréhension de texte) 580-011, 580-021, 580-031 ou Français (expression) 580-511, 580-521 et 580-531.

L'examen de physique 290-422, 290-432, 290-522 ou 290-552 pourra être repris au cours de l'avant-midi du 19 août prochain tandis que l'examen d'anglais (compréhension auditive) 578-011 ou 578-911 pourra être repris au cours de l'après-midi de la même journée.

Une seule matière est au programme du vendredi, 20 août, soit l'histoire 475-412.

Les étudiants concernés ont donc une deuxième chance de franchir le seuil du fameux 50 pour cent.

Prémont

Mme Réal Lacoursière

"Attention les enfants"...

Un voyage au parc Belmont est en train de s'organiser pour les moins de 18 ans.

Quand? le 19 août.

Prix: \$11. par personne. Ce montant comprend: l'entrée au parc, le transport, et l'accès dans les manèges. Vous n'aurez qu'à défrayer le coût de vos repas.

Aller donner votre nom sans plus tarder aux deux moniteurs, Guy et Martine, ou à Mme Emilienne Michaud.

Maintenant pour les parents qui aimeraient accompagner leurs enfants vous pouvez le faire. Le coût du transport pour adulte est de \$6.00.

Donc faite vite afin de ne pas être déçus. Bonne journée

Voyage

Si vous êtes intéressés à aller en voyage à Saint-Félix de Valois dans le cadre du festival de la volaille, vous pouvez donner votre nom immédia-

tement à Mme Emilienne Michaud (Roméo). La date de ce voyage est le 12 août "journée de l'Âge d'Or". Coût: \$5.50 par personne pour le transport.

Je vous donne un peu l'horaire pour la journée: à 11 heures, messe sous la tente, jeux et prix de participation. Dans l'après-midi à 14 heures, spectacle de "Jean Colard et la bastringue" de CHLT-TV Sherbrooke.

Souper à 17 heures et à 20 heures, soirée-surprise sous la grande tente.

Pour les membres de l'Âge d'Or seulement à 20 heures à la salle des Chevaliers de Colomb, il y aura une soirée dansante. Prix spéciaux pour les membres de l'Âge d'Or.

Pas mal intéressant n'est-ce pas?

Communiquer sans tarder avec Mme Michaud.

Joyeux festival

VENEZ CUEILLIR VOUS-MÊMES VOS FRAMBOISES SUR LE CHAMP



Pour plus de renseignements tél.: (819) 296-3707

LES SERRES JEAN-PAUL FERRON 320, Gérin Lajoie, Yamachiche.

LES ENTREPRISES J.-P. GRAVEL ENR.

Spécialités:

- CONTRACTEUR EN ASPHALTE
- Transport sable Pierre & gravier
- Terrassement — excavation



équipement complet

Levage de bâtisses

411, Sainte-Élisabeth 228-4786 Louiseville